

SUD OUEST

BERGERAC/SARLAT

MARDI
3 MAI 2011

■ SAINTE-ALVÈRE

Permanence juridique. Sylvie Colomines, conciliateur de justice sur le canton de Sainte-Alvère, tient une permanence à la mairie le deuxième lundi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30. Elle intervient en dehors de toute procédure judiciaire afin de tenter de régler, sans frais et à l'amiable les différends tels que des conflits de voisinage, de tailles d'arbres, de nuisances sonores, d'impayés, de malfaçons, etc. à l'exclusion de toutes procédures familiales comme les divorces ou les problèmes de garde d'enfants. Première permanence lundi 9 mai. Prendre rendez-vous au 05 53 73 55 80.